

**Montpreveyres**  
**Bureau du Conseil général**

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

**Séance du** : 11 octobre 2018  
**Présidence** : M. Gabriel Klein  
**Présence** : 23 conseillers

**PREAVIS MUNICIPAL N° 04/2018 : Taux d'imposition pour l'année 2019**

**LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES**

- vu le préavis municipal N° 04/2018 présenté le 11 octobre 2018 ;
- oui le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que l'objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

**DECIDE**

- d'amender l'article 11 de l'arrêté d'imposition de 2019 fixant l'impôt sur les chiens à CHF 60.-, pour le relever à CHF 80.- par chien et par année.

Accepté avec douze avis pour, six avis contraire et quatre abstentions au vote à mains levées.  
Le Président ne vote pas.

**DECIDE**

- d'adopter le taux d'imposition proposé à 77%.

Accepté avec dix-sept avis pour, un avis contraire et quatre abstentions au vote à mains levées.  
Le Président ne vote pas.

**Ainsi délibéré en séance du 11 octobre 2018.**

Montpreveyres, le 15 octobre 2018

  
Gabriel Klein  
Président



  
Jessica Mellioret  
Secrétaire

Recours possible dans les 30 jours